



COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

PROCÈS-VERBAL

42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

DATE : Le 10 mai 2006

HEURE : 17 h

LIEU : Salle des comités, 25, rue Laurier, 2^e étage, Hull

PRÉSENCES :

Membres

- M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n^o 11)
- M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n^o 12)
- M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)
- M. Daniel Burns, secteur privé
- M. Claude Charrette, citoyen
- M. Mario Courchesne, secteur para-gouvernemental
- M. Serge Forget, secteur communautaire
- M. Luc Gagné, citoyen
- M^{me} Sylvie Guillot, citoyenne
- M. Marc-André Laurin, secteur para-gouvernemental
- M^{me} Joscelyne Levesque, secteur communautaire
- M. Robert Tremblay, secteur privé

Secrétaire

- M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personnes-ressources

- M. David Leclerc, coordonnateur / programmes
- M. Réjean Martineau, chef de division programmes et projets de développements
- M. Gaétan Rodrigue, chargé de programmes à l'habitation

Autres

- M. Luc Bouvier, directeur du cabinet du Maire
- MM. Guillaume Carle, Allan Lalonde et Courchesne.

ABSENCE :

Membre

- M. Claude Coulombe, secteur privé

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

1. Ouverture de la réunion et constatation des présences

Le président constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 50.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant un sujet à l'article « Varia ».

1. Ouverture de la réunion et constatation des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2006
5. Signature du procès-verbal de la séance du 5 avril 2006
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 avril 2006
7. *Politique d'habitation : Adoption du projet de politique*
8. *Situation du logement au 1^{er} juillet*
9. Période de questions des citoyennes et citoyens
10. Varia :
 - a) Conférence des Autochtones
11. Dépôt de documents :
 - a) Commentaires sur le document de consultation de la Commission de l'aménagement du territoire, mémoire présenté par la CORPIQ Provinciale en octobre 2002
 - b) Une banque de terrains résidentiels pour la Ville de Gatineau, étude réalisée par Allan Gaudreault, analyste-conseil pour la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais, 28 mars 2005.
 - c) Les maisons du 21^e siècle (extraits de revue)
12. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

On fixe la date de la prochaine séance au 21 juin 2006.

On rappelle que la consultation publique sur la politique d'habitation se tiendra mardi le 13 juin 2006, de 19 h à 21 h30, dans la salle des Fêtes de la Maison du Citoyen.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2006

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2006 est accepté tel que présenté.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 5 avril 2006

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2006 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 avril 2006

On explique que des démarches ont été effectuées auprès de la SHQ au sujet de l'avenir des programmes de logements sociaux. On mentionne que la division des programmes et projets de développement du Service d'urbanisme est en attente

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

d'une réaction de leur part.

On souligne également que la Ministre Normandeau a annoncé l'addition de 1 200 unités de logements pour le Québec dont 19 ont été réservées pour la région de l'Outaouais.

Par ailleurs, on mentionne que le sondage effectué auprès des organismes afin d'identifier le nombre de projets de logements sociaux planifiés au cours des prochaines années devrait être complété d'ici peu. On compte sur la collaboration des organismes à ce sujet.

7. Politique d'habitation : Adoption du projet de politique

On dépose pour information un compte rendu des discussions tenues le 24 avril 2006 à la Maison du Citoyen, dans le cadre de l'atelier de travail sur la politique municipale d'habitation.

On profite de l'occasion pour remercier M^{me} Claire Paris, consultante qui a préparé ce compte rendu. On remercie également les membres de la CPH qui ont participé à l'atelier de travail à titre d'animateur, de secrétaire ou d'observateur.

Enfin, on invite les membres de la CPH à transmettre au Service d'urbanisme, s'il y a lieu, leurs commentaires sur le contenu du compte rendu.

On invite ensuite les membres de la CPH à examiner, page par page, le projet de politique d'habitation et à formuler, dans la mesure du possible, les commentaires qui nécessitent une modification au texte de ladite politique.

Commentaires et suggestions :

- Préambule :
 - Insérer au début du document la note suivante : « L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le seul but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination. »;
- Page 3 :
 - Remplacer le mot « ont » par le mot « a » dans la première phrase du premier paragraphe;
 - Placer les mots « du conseil municipal » avant les mots « de l'Administration » à la première ligne du dernier paragraphe;
- Page 4 :
 - Reprendre la définition de « Village urbain » proposée par la section de la planification stratégique de la direction générale;
 - Revoir la définition de « logement social » afin de ne pas la limiter seulement à la notion économique;
 - Ajouter dans le lexique, les définitions de « quartier » et de « district électoral »;
- Page 5 :
 - Ajouter au premier paragraphe les « membres citoyens » pour bien refléter la composition actuelle de la CPH;
 - Remplacer à la dernière phrase du quatrième paragraphe le mot « repris » par le mot « reprises »;
 - Apporter certains ajustements au texte du dernier paragraphe lorsque la

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

politique d'habitation sera adoptée par le conseil municipal;

- Page 12 :
 - Mettre à la sixième ligne du premier paragraphe un « v » minuscule au mot « Ville » et remplacer le mot « n'ont » par le mot « n'a »;
 - Revoir la formulation de la première phrase du dernier paragraphe;
- Page 15 :
 - Revoir la pertinence d'utiliser le mot « quartier » au dernier paragraphe;
- Page 16 :
 - Remplacer à l'article « c » de l'objectif « 1.2 » les mots « Proposer certains incitatifs » par les mots « Prendre les moyens » et supprimer le mot « sensibles »;
 - Préciser les moyens qui seront utilisés pour réaliser l'article « a » de l'objectif « 1.3 »
- Page 17 :
 - Insister sur l'importance de la mixité sociale dans les projets et les milieux de vie (un objectif ou un moyen pourrait-être ajouté);
- Page 18 :
 - Ajouter les mots « et les projets » après le mot « logement » à l'article « c » de l'objectif « 3.2 »;
 - Ajouter un moyen qui viendrait encadrer le niveau de responsabilité des locataires;
- Page 19 :
 - Modifier le texte de l'objectif 4.1;
 - Revoir le texte de l'article « b » soit « augmenter » au lieu de « maintenir » et ajouter la notion de « récurrence »;
 - Ajouter un moyen en vue d'encourager les « bons » locataires;

Arrivée de MM. Guillaume Carle, Allan Lalonde et Courchesne.

On suggère de suspendre les échanges et de passer immédiatement à l'article 9.

9. Période de questions des citoyennes et citoyens

M. Guillaume Carle, Grand-chef Provincial de la Confédération des peuples autochtones du Québec accompagné de MM. Lalonde et Courchesne expose brièvement la problématique sociaux-économiques des peuples autochtones en insistant, notamment, sur :

- Les besoins des Villes en matière d'habitation;
- Le nombre de réserves indiennes et les investissements du gouvernement fédéral;
- Les autochtones vivants hors-réserve (95 % des itinérants sont des autochtones);
- Le support offert aux autochtones particulièrement aux jeunes de moins de 18 ans;
- L'achat de terre agricole par les autochtones;
- La santé, l'éducation, le développement économique, la différence culturelle, la criminalité, la famille, etc.;
- Les disponibilités financières dont disposent les autochtones pour l'habitation

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

et le logement.

M. Carle profite de l'occasion pour mentionner que la Confédération des peuples autochtones du Québec désire collaborer avec la Ville de Gatineau afin de réaliser, entre autres, des projets d'habitation. De plus, il souligne qu'une coopérative de solidarité économique a été mise sur pied et compte réaliser, à Gatineau, un projet d'une centaine de logements. Il ajoute qu'une offre d'achat d'un terrain est en préparation.

Départ de M. Claude Charrette.

À la suite d'une question, M. Carle mentionne que la Confédération des peuples autochtones du Québec désire éviter la ghettoïsation de ses projets d'habitation.

On souligne l'importance que prendra la politique d'habitation et on invite M. Carle et ses collègues à participer à la consultation publique sur le projet de politique d'habitation de la Ville de Gatineau qui se tiendra le 13 juin 2006.

Enfin, M. Carle suggère qu'un siège, réservé à un autochtone, devrait-être ajouté au sein de la CPH.

Départ de MM. Guillaume Carle, Allan Lalonde et Courchesne.

On suggère de revenir à l'article 7 et de reprendre les échanges.

7. Politique d'habitation : Adoption du projet de politique, suite...

➤ Page 23 :

- Corriger la faute au mot « collaboration » à la quatrième ligne du premier paragraphe;

On souligne qu'une politique de développement social pourrait, sans doute, assurer l'arrimage des différentes politiques de la Ville de Gatineau (familiale, culturelle, loisirs et sports, etc).

- Ajouter le mot « complète » après le mot « œuvre » à la première ligne du quatrième paragraphe;

➤ Page 28 :

- Améliorer la présentation visuelle de la carte des Villages urbains.

On félicite le consultant, les responsables de ce dossier à la Ville de Gatineau, les autres personnes impliquées et les membres de la CPH qui ont su mener à terme ce projet de politique.

CONSIDÉRANT QUE la Commission permanente sur l'habitation a jugé essentiel que la Ville de Gatineau se dote d'une approche globale en matière d'habitation et que le consultant Pierre Bélanger, économiste a été retenu par la Ville de Gatineau (CE-2003-1804) pour accompagner ladite Commission dans ses travaux pour élaborer une stratégie d'habitation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accepté le 14 mars 2006 (CM-2006-222), le dépôt du rapport du consultant Pierre Bélanger, économiste;

CONSIDÉRANT QUE le 24 avril 2006, en atelier de travail, les partenaires du

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

milieu ont pu exprimer leurs commentaires sur le rapport du consultant;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de Pierre Bélanger a servi de document de référence au Service d'urbanisme pour l'élaboration d'un projet de politique d'habitation et que la Commission permanente sur l'habitation a eu deux rencontres de travail sur des propositions de mise en oeuvre;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs services municipaux dont les Arts, Culture et Lettre, Loisirs, Sports et Vie Communautaire, Évaluation et Transactions Immobilières, Police, Sécurité Incendie ont été consultés, ainsi que le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le projet de politique d'habitation sera soumis à la consultation publique le 13 juin prochain :

R-CPH-2006-05-10 / 04

Que cette commission recommande au conseil d'accepter le projet de politique d'habitation de la Ville de Gatineau.

ADOPTÉE

8. Situation du logement au 1^{er} juillet

On explique que toutes les mesures ont été mises en place en prévision de la période de déménagement du 1^{er} juillet 2006. On souligne que la période du 1^{er} juillet 2006 ne devrait pas être pire ou être mieux que celle de 2005. On mentionne que la disponibilité des logements est plus grande cette année comparativement à 2005 mais que le coût du loyer est tout de même relativement élevé, bien que plusieurs propriétaires ont commencé à offrir certains rabais (ex. un mois de loyer gratuit).

On souligne que la Ville de Gatineau a formulé une demande au gouvernement du Québec afin d'obtenir des unités de logements pour des cas humanitaires. Enfin, on explique que l'OMH est en constante communication avec les Œuvres Isidore-Ostiguy.

Départ de M. Luc Gagné.

9. Période de questions des citoyennes et citoyens

La période de question a été insérée à l'article 7.

10. Varia :

a) Conférence des Autochtones

Le président, mentionne qu'il a participé, lors de la fin de semaine dernière, à une conférence des Autochtones du Québec. Il remercie les personnes de la division des programmes et projets de développement du Service d'urbanisme qui ont préparé le CD rom présenté lors de la conférence.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 42^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2006

11. Dépôt de documents

- a) Commentaires sur le document de consultation de la Commission de la l'aménagement du territoire, mémoire présenté par la CORPIQ Provinciale en octobre 2002
- b) Une banque de terrains résidentiels pour la Ville de Gatineau, étude réalisée par Allan Gaudreault, analyste-conseil pour la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais, 28 mars 2005.
- c) Les maisons du 21^e siècle (extraits de revue).

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 20.